

- Coordinateur : Don Antoine Storez, téléphone : 06 78 72 25 86, don.antoine.storez@gmail.com
- Horaires : 9h00-18h00. Matin : 9h00-13h30. Après-midi : 13h30-18h00
- Tranche d'âges des enfants accueillis : 6/11ans
- Participation :

Durée de l'inscription	Participation pour un enfant	Participation pour deux enfants et plus
A la semaine (5 jours)	35 € / semaine	30 € / semaine
A la journée	8 € / jour	6 € / jour
A la demi-journée	4,50 € / demi-journée	4 € / demi-journée

- Paiement : à régler au dépôt de l'inscription par chèque à l'ordre de « Aumônerie Saint-Martin » ou espèces.
- Déjeuner : pique-nique fourni par les familles (prévoir le nécessaire en cas d'allergie).
- Dossiers d'inscriptions à remettre au presbytère de Nogent-le-Roi, 1 rue du Chemin Neuf, 28210 Nogent-le-Roi, 02 37 51 42 22, aux heures d'ouverture, paroisse.stejeannedefrance@diocesechartres.fr ou bien au presbytère de Maintenon, 28 rue du Général Maunoury, 28130 Maintenon, 02 37 23 01 28, aux heures d'ouverture, paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr

Inscription

Je soussigné(e) :

sollicite l'inscription de mon enfant :

O Accueil à la semaine, 05/07 au 09/07/2021

O Accueil à la journée, 05/07 - 06/07 - 07/07 - 08/07 - 09/07 (entourer les jours)

O Accueil du matin, 05/07 - 06/07 - 07/07 - 08/07 - 09/07 (entourer les jours)

O Accueil de l'après-midi, 05/07 - 06/07 - 07/07 - 08/07 - 09/07 (entourer les jours)

Déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus et atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions.

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Date :

Signature :

NB :

Les inscriptions sont limitées en fonction de la capacité d'accueil des salles paroissiales et du nombre d'encadrants.

L'inscription est obligatoire et ne pourra être prise en compte que lorsque les parents auront remis le dossier complet accompagné du règlement au presbytère (bulletin d'inscription, fiche sanitaire de liaison, fiche de demande d'autorisations).

Pièces à joindre : photocopie du carnet de santé (pages vaccination avec nom et prénom de l'enfant)